Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OFFICE DE PERFECTIONNEMENT SCOLAIRE, DE TRANSITION ET D'INSERTION (OPTI)

L'équipe de direction de l'OPTI est en place

Créé le 9 juillet 2003, l'OPTI regroupe l'Ecole de Perfectionnement, le Centre d'orientation et de formation professionnelle (COFOP), et le Centre horizon d'Activités et Relais Transition Ecole-Métiers (CHARTEM). Subventionnant également l'Unité de travail temporaire, qui assure des mesures de courte durée, il est rattaché au Service de l'enseignement secondaire supérieur, de la transition et de l'insertion. Son équipe de direction vient d'être désignée.

Philippe Martinet, ancien enseignant à l'Ecole de Perfectionnement, coordinateur de la Direction générale de l'enseignement obligatoire déjà spécialisé dans les questions liées à la fin de la scolarité et responsable du projet ayant abouti à la création de l'OPTI, a été appelé à la direction du nouvel office. Agé de 45 ans, il est titulaire d'un brevet d'instituteur (1978), de maître de l'enseignement primaire supérieur (1986), et d'un mastère de l'IDHEAP (1994).

Louis Staffoni, psychologue conseiller en orientation au COFOP, est responsable du CHARTEM. Egalement maître d'enseignement à l'UNIL (Institut de psychologie), il est désigné comme directeur adjoint de l'OPTI. Agé de 43 ans, il est titulaire d'un CFC de mécanicien de précision (1979) puis de technicien en microtechnique. Maître socio-professionnel, licencié en orientation scolaire et professionnelle (1998), il est de même praticien formateur à l'Ecole d'Etudes sociales et pédagogiques, diplômé en psychologie et bientôt porteur d'un Diplôme d'études supérieures spécialisées en conseil, orientation et management des compétences (3e cycle).

Daniel Antonetti, économiste contrôleur de gestion, a pour mission de mettre en place un système d'informations à l'OPTI (plus de 13 millions de budget).

Pour rappel, l'OPTI a été créé afin de répondre aux besoins des jeunes qui sortent de l'école obligatoire sans entamer d'autres formations. Tant sur le plan cantonal que fédéral, ce sont quelque 20% des élèves qui sont concernés. L'OPTI assume la direction des unités qui le compose -comprenant plus de 1000 élèves pour l'année

2003-2004- et coordonne les actions des partenaires (Services de l'Etat, patronat, associations subventionnées). Pour assurer cette seconde tâche, un Conseil de coordination pour l'Entrée des Jeunes dans la Vie Active (www.ejva.ch) présidé par Jean-François Meylan, adjoint pédagogique au Service de la formation professionnelle, a été constitué et rattaché à l'OPTI. Le DFJ profite également de cette désignation pour exprimer sa gratitude à Michel Landenbergue, directeur et fondateur de l'Ecole de Perfectionnement, qui a fait valoir ses droits à la retraite au terme de l'année scolaire en cours.

Le développement de la collaboration entre le Service de la formation professionnelle, celui de l'emploi -relevant du Département de l'économie- l'Office cantonal orientation scolaire et professionnelle et l'OPTI vise aussi à trouver des formules permettant d'augmenter le nombre d'entreprises formatrices, en préparant mieux les jeunes aux exigences de la vie professionnelle. En outre, une collaboration étroite avec la HEP est instaurée afin de développer une pédagogie adaptée à ce moment particulier de la formation des jeunes.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 22 janvier 2004

DFJ, Jean-François Dubuis, chef ai du SESSTI, Rue de la Barre 8, 1014 Lausanne, tél. 021 316 34 01 , jean-francois.dubuis@dfj.vd.ch Philippe Martinet, Directeur de l'OPTI, tél. 076 368 10 41, philippe.martinet@dfj.vd.ch